



Bulletin de L'AMAP de Capucine

N° 53 - Mars 2010

La Ferme de Capucine

Mauvaise nouvelle pour la ferme : permis de construire pour le hangar refusé, car nous sommes dans une zone forestière. À suivre...

Autrement, nous en avons assez de la neige et du froid qui nous empêchent d'avancer dans une multitude de travaux et quand les beaux jours vont arriver, nous devons être au four et au moulin. Pour l'instant nous préparons notre bois pour l'hiver prochain et nous élaguons et nettoions une petite forêt de hêtres. Depuis début mars nous avons une stagiaire allemande qui fait dans son pays une formation en agriculture biologique.

À la ferme de Capucine nous n'avons pas vacciné nos bovins contre la FCO ni en 2009 ni en 2010. Nous sommes environ 3000 en France dans la même situation de résistance. Nous revendiquons la liberté de ne pas vacciner, car nous appliquons des méthodes alternatives qui aident les animaux à renforcer leur immunité naturelle.

Mais la DSV, on ne sait sur quelle base, commence à sanctionner et deux éleveuses du Gers sont convoquées le 16 mars au tribunal ainsi qu'un éleveur alsacien convoqué le 19 mars au tribunal de Sélestat. Ils risquent de lourdes amendes qui peuvent mettre en péril leur ferme. A Sélestat grand rassemblement à 14h00 (devant la juridiction de proximité 17 allée de la 1^{re} armée) paysans et consommateurs soyons unis, il en va de nos libertés et de notre choix d'avoir une alimentation saine.

Jeanine Pascal

Nouvelle saison à la ferme de Capucine

Comme annoncé en fin d'année 2009, la nouvelle saison à la Ferme de Capucine commencera fin avril et pour une nouvelle année.

6 paniers seront distribués tous les deux mois selon les mêmes modalités que précédemment : un panier à 56 € (pour 4 à 5 kg de viande et charcuterie) et l'équivalent d'un demi-porc distribué sur la saison. Il reste quelques paniers disponibles : dépêchez-vous de contacter P. Desmartin

tél. : 06 78 83 24 60

philippe.desmartin@free.fr pour vous inscrire !

Vous pouvez aussi relayer cette information.



photo T. Demange

La Fermette

Manger de la viande ! mais bio...

De la viande à l'assiette, il y a parfois un tour du monde ! Ce n'est pas que les vaches ; ou tous autres animaux d'élevage, partent en vacances sur chaque continent, mais leur alimentation est dans beaucoup d'exploitations riche en protéines (soja d'Amérique du Sud par exemple). Dans le cas de la viande d'agneau, elle est principalement produite en Nouvelle-Zélande, il faut aussi ajouter son transport en container de congélation. Je lisais dernièrement dans la revue Que choisir? Qu'un morceau de viande revenait, s'il avait été conduit à chaque étape par un particulier, à plusieurs milliers d'euros !! Et quelle pollution ! Alors pour quelques euros de plus (et un peu de conscience ?) vous pouvez vous bâfrer de paysage ! Vous allez certainement vous promener sur ce beau massif vosgien, imaginez-le sans un ruminant... d'ailleurs c'est un slogan pour le Parc des Vosges du Nord me semble-t-il : mangez du paysage ! C'est vrai quoi, à la fin ! Peut-être que la viande que je vous fournis n'est pas toujours dans cette norme que nous avons héritée du grand business de l'agroalimentaire, mais l'impact de mes productions sur l'environnement est plutôt positif. Entre le transport des animaux et de leur fourrage, il n'y a certainement pas plus que de la ferme à vos assiettes ! Alors, continuez à manger de la viande bio et locale : c'est idéal !

Dans mes dernières aventures, il y a « la table vosgienne » et j'étais content d'y participer en tant que ferme pédagogique, c'est un bon petit coup de pub et cela me permet de reprendre un petit bain d'urbanité et de me rendre compte qu'il y a encore beaucoup à faire pour instruire (éduquer ?) le consommateur. J'étais toutefois surpris de la réflexion de beaucoup, de la connaissance des plus jeunes et de la curiosité des autres...

Vivement l'hiver !

Matthieu

L'assemblée générale du GAB 88

Mardi 9 mars a eu lieu à Épinal l'assemblée générale du GAB 88 (Groupement des Agriculteurs Biologiques des Vosges). L'un des thèmes abordés lors de cette AG concernait les « circuits de distribution courts ». À la demande du président du GAB, l'AMAP de Capucine y était présente afin d'apporter le témoignage d'une AMAP.

De fait, plusieurs systèmes de vente en circuit court étaient représentés lors de cette réunion : les Fermes Vertes, un boulanger, deux AMAP (Capucine et Durbion) et le Paysan Bio Lorrain.

Les Fermes Vertes, regroupement de plusieurs fermes, permettent de mettre en commun des moyens « lourds » (chambres froides, salle de découpe, camionnette de distribution) par la mutualisation des dépenses entre les paysans adhérents. Cette organisation, qui nécessite une coordination sans faille, s'appuie sur une personne qui compile toutes des demandes des consommateurs « affiliés » à chaque ferme ainsi que toutes les offres des fermes. Il faut ensuite centraliser tous les produits mis à disposition des consommateurs pour les renvoyer alors sur les fermes distributrices. Cette gestion aboutit à des mouvements logistiques importants (qui nécessitent même quelques fois l'emploi de transporteurs régionaux). En contrepartie,

la plus-value liée à la vente est réalisée par le paysan lui-même.

Le boulanger quant à lui produit son propre blé et réalise les quantités de pain correspondant aux commandes enregistrées au préalable auprès de clients directs. La distribution est réalisée ensuite par le biais de clients qui s'organisent pour distribuer, qui dans son village, qui sur son lieu de travail.

Le Paysan Bio Lorrain s'adresse lui plus à des collectivités (restaurants collectifs, cantines...). Il offre une gamme complète de produits bio lorrains et permet aux collectivités d'intégrer des produits bio dans leurs menus, en n'ayant qu'un seul interlocuteur pour les commandes bio.

La présentation de chacune de ces structures montre que le système de vente choisi a été mis en place pour répondre à des problématiques bien spécifiques : proximité ou non des clients directs, moyens à mettre en œuvre pour préparer les produits, variété de la demande client, etc. Chacune des structures s'appuie sur des moyens humains différents : les Fermes Vertes ont une coordinatrice (paysanne par ailleurs) à plein temps, la boulangère assure elle-même la gestion de ses commandes, le Paysan Bio Lorrain est une entreprise commerciale avec deux salariés et enfin, les AMAP reposent sur

le bénévolat.

Au-delà des choix faits par les uns et les autres, les paysans et les consommateurs sont amenés à se poser des questions similaires sur la nature de leur relation, sur le but recherché par le paysan (grosse exploitation mono-produit ou petite structure pluri-activité) et à développer la connaissance du métier du producteur. En ce sens, l'AMAP de Capucine a semblé complètement en phase avec les thèmes développés.

J. Hollecker et P. Desmartin



Le génie des Alpes - F'Murr

Fièvre Catarrhale Ovine (FCO) : le temps se gâte...

Nous avons, dans le bulletin de juin dernier, diffusé un communiqué sur la FCO, alertant sur l'obligation vaccinale des troupeaux contre cette maladie et les raisons du refus des agriculteurs biologiques de s'y soumettre*. En bref, cette maladie virale non contagieuse est transmise par des moucheron, touchant notamment les ruminants sauvages et d'élevage.

Aujourd'hui, l'étau de resserre autour de ceux qui ont décidé de s'opposer à la vaccination de leurs troupeaux. Un premier procès doit avoir lieu au tribunal d'Auch le 16 mars prochain pour deux éleveuses ovines du Gers qui risquent une amende pouvant aller de 135 € à 750 € par animal non vacciné. Un autre procès est prévu en Alsace et les agriculteurs vosgiens (dont Matthieu) ont commencé à recevoir ces dernières semaines la visite des gendarmes qui leur demandent pour l'instant d'aller déposer à la gendarmerie.

Pourquoi ont-ils ou-elles choisi de s'opposer à la vaccination ? D'abord parce qu'il est loin d'être inoffensif pour les animaux. Plusieurs cas de décès, avortements, baisse de fertilité ont été décrits sur des élevages peu de temps après la vaccination. Les agriculteurs en bio appliquent par ailleurs des techniques alternatives préventives et curatives pour dévelop-

per l'immunité naturelle des animaux (homéopathie, phytothérapie...). Ces traitements peu coûteux ont déjà fait la preuve de leur efficacité contre la fièvre catarrhale. Le directeur de l'agence nationale du médicament vétérinaire affirme lui-même que la vaccination des animaux domestiques n'empêche pas nécessairement la propagation du virus (comment

vacciner

la vaccination des animaux domestiques n'empêche pas nécessairement la propagation du virus...

...l'éradication de la maladie est quasiment impossible.

tous les animaux sauvages susceptibles de transporter le virus ?) De ce fait, l'éradication de la maladie est quasiment impossible. Enfin, il se trouve que dans les adjuvants du vaccin, il y a des métaux lourds qui sont stockés par les cellules et peuvent se retrouver dans la viande consommable. À l'heure actuelle, aucune étude n'a été faite sur les conséquences éven-

tuelles de ces adjuvants sur la santé des consommateurs.

Même s'il ne faut pas contester le principe de la vaccination qui continue de sauver de nombreuses vies humaines dans le cas de certaines maladies, il faut se méfier de la tendance à la psychose hygiéniste qui conduit à des opérations de vaccination massives, coûteuses et sans recul sur les effets secondaires induits (cf l'épisode de la grippe H1N1...).

Nous avons choisi de relayer l'initiative du collectif FCO vosgien, qui propose à ceux qui veulent soutenir les paysans refusant la vaccination de parrainer un des animaux de leurs fermes. Vous pouvez donc parrainer l'un des animaux de la ferme de Capucine et/ou de La Fermette. Des formulaires de parrainage sont disponibles lors des distributions ou sur demande.

Voilà une nouvelle forme d'action, notre implication de consommateurs risque d'être plus que jamais nécessaire.

Joëlle Brault

*bulletin de juin 2009, en ligne sur le site de votre AMAP <http://amap.de.capucine.free.fr> au cas où il manquerait à votre collection...

contact AMAP de Capucine : guyobrault@club-internet.ff